



Communauté de communes

Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

OBJET : Budget Annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2023 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2023 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	4 978 729,56
Dépenses de fonctionnement	4 921 255,34
Résultat de l'exercice	57 474,22
Report antérieur	656 533,24
Cumul	714 007,46
Investissement	
Recettes d'investissement	1 515 513,49
Dépenses d'investissement	190 216,66
Résultat de l'exercice	1 325 296,83
Report antérieur	476 903,62
Cumul - report sur 2024	1 802 200,45
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-282 631,28
Solde des restes à réaliser	-282 631,28
Besoin/excédent de financement	-1 519 569,17
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	714 007,46

Le Compte Administratif 2023 est conforme au Compte de Gestion 2023 de Mme la responsable du SGC.

D É C I S I O N

Article 1er : Les membres du conseil communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2023 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	57 474,22
Report antérieur	656 533,24
Cumul	714 007,46
Investissement	
Résultat exercice	1 325 296,83
Report antérieur	476 903,62
Report sur 2024 investissement (001)	1 802 200,45
RAR recettes	0,00
RAR dépenses	-282 631,28
Solde RAR invest	-282 631,28

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2024 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- Inscrit au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement, la somme de 1 802 200,45 €,
- Inscrit en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement, la somme de 714 007,46 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2023 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du Conseil Communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2023 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 avril 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-11-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024

Conseil Communautaire du



Le Président,



Alain HUNAULT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de la convocation : le 11 avril 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 18 avril 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 18 avril 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	Mme Catherine CIRON		
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN			
	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Catherine LE HÉCHO		
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL			
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON	Mme Béatrice PIERRISNARD		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	Mme Marie-Irène BOUIN		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL		Absent
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Édith MARGUIN		
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	Mme Isabelle MICHHAUX	
	Mme Isabelle MICHHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO		
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET	M. Daniel RABU	
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-11-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024



Le Président,

Alain HUNAULT